

Mais quelles sont les dispositions qu'il faut apporter au mariage? La première disposition, c'est la vocation. En nous donnant la vie, la Divine Providence nous destine à un état particulier, et on ne peut espérer d'être heureux en ce monde que si on entre dans la voie que Dieu ouvre devant nous. De plus, le salut de celui qui est en dehors de sa vocation est très-difficile, car il est privé de grâces nombreuses et proportionnées à l'importance des devoirs qu'il a à remplir.

Mais comment pourra-t-on obtenir la grâce de connaître l'état auquel nous sommes appelés? Les moyens de connaître sa vocation sont nombreux et tous d'une grande importance. Le premier de ces moyens est la prière, et la prière persévérante. Aussitôt qu'un enfant a fait sa première communion, la première question qu'il doit s'adresser est celle-ci : quel genre de vie devrai-je embrasser plus tard, si je veux opérer mon salut? Aujourd'hui, l'avenir est pour moi rempli de mystères, un voile épais le cache à mon regard. Je vois bien deux routes s'ouvrir devant moi, mais quelle est celle où je pourrai m'avancer plus rapidement et plus facilement vers le ciel? Dans mon incertitude, à qui m'adresserai-je? Mon cœur sans expérience ne pourrait que m'égarer, mes parents, mes supérieurs ont besoin que mes penchants se dessinent pour me diriger sûrement. À qui donc aurai-je recours, si ce n'est à celui qui voit l'avenir dans le présent, qui peut dissiper les plus épaisses ténèbres? Oui, c'est à vous, ô mon Dieu, que je m'adresse, prenez-moi par la main, dirigez mes pas, ouvrez mes yeux à la lumière, faites-moi connaître la voie que je dois suivre. Telle est la prière qu'un jeune homme et qu'une jeune fille doivent adresser tous les jours à Dieu pour connaître leur vocation. Le second moyen est de mener une vie pure, chaste, pieuse et vraiment chrétienne. En vivant ainsi, un jeune homme et une jeune fille peuvent compter sur